**Réformer l'éducation (et non plus l'école ?)**

L'avenir de l'éducation est-il hors de l'école ? C'est ce que donne à penser le dernier numéro de la Revue internationale d'éducation (n°83). Invités à donner leur vision de l'école en 2030, des experts du monde entier dessinent un système éducatif où la forme scolaire n'est plus qu'un élément mis en réseau avec d'autres acteurs. Un monde où la question de la réforme scolaire est dépassée par une "responsabilisation" et un jeu entre des acteurs variés qui adaptent un système éducatif aux contours fuyants. Alors que la pandémie vient de démontrer la nécessité de l'institution scolaire, les experts convoqués par la revue dessinent un monde où la part de l'Ecole décline au profit d'autres acteurs. Un univers éducatif où des dispositifs , comme le 2S2C, ont pris le dessus sur l'école pour tous.

**"Ce ne sont pas les réformes qui changent l'école mais l'inverse"**

Le précédent numéro de la Revue internationale d'Education de Sèvres montrait la privatisation montante et inéluctable des systèmes éducatifs. Ce nouveau numéro continue sur la même ligne de pensée en promettant des systèmes éducatifs où l'institution scolaire n'a plus qu'une part plus ou moins congrue. Il fait suite à un colloque organisé au CIEP de Sèvres en juin 2019 dont Le Café pédagogique avait rendu compte.

La Revue interroge d'abord les réformes éducatives pour tirer un relatif constat d'échec. Certes JM BLanquer, qui avait ouvert le colloque, vante le "pragmatisme" de ses réformes. Mais Xavier Pons montre les limites de ce "pragmatisme" qui tourne au bricolage et à l'opacité. Pour Antonio Novoa, ce ne sont pas les réformes qui changent l'école mais l'inverse.

**"Plus que l’école, c’est l’avenir qui apparaît incertain"**

Mais la partie la plus importante de la revue est consacrée à l'avenir de l'Ecole. Le québécois Claude Lessard croit dans le maintien de l'institution scolaire mais prise dans un marché émergent. "L’intensification de la scolarisation a pour conséquence que les familles sont prises dans une course sans fin pour un avantage comparatif pour leur enfant, d’abord sur le quasi-marché scolaire, puis sur le marché du travail et dans l’ensemble des champs sociaux. Cette course pousse vers le haut les taux de scolarisation, et à l’intérieur des divers ordres d’enseignement, à la recherche constante des meilleurs créneaux, des meilleures (ou réputées telles) formations et des diplômes des institutions les plus prestigieuses, dites de « classe mondiale ». Cette poussée de croissance de la scolarisation et le rôle qu’y jouent les classes moyennes, ne permettent pas de conclure que les inégalités dans l’école ont disparu ou se sont atténuées. On observe même des phénomènes de ségrégation scolaire". Pour lui, "Plus que l’école, dont on voit mal comment nos sociétés pourraient se passer, c’est l’avenir qui apparaît incertain et, à bien des égards, inquiétant".

**Avec la technologie l'éducation échappe à l'école**

Mais Mark Bray  pose la question de l'avenir de la forme scolaire. Pour lui, "l’apprentissage est une activité, pas un lieu". La technologie change l'accès au savoir. "L’avènement d’internet et des moteurs de recherche fait que, d’un clic de souris ou d’iPhone, les élèves peuvent instantanément accéder à des réservoirs de connaissances bien plus vastes que ceux que les enseignants pourront jamais fournir... Les technologies de l’enseignement et de l’apprentissage à distance existent depuis longtemps, au format individuel et collectif, mais elles sont en train de se révolutionner. Les entreprises de tutorat, en Chine par exemple, ont recours à des logiciels visant à tirer profit des compétences de leurs meilleurs enseignants en ville pour atteindre des classes d’apprenants situées dans les zones rurales. Le logiciel de leurs caméras à distance analyse les expressions faciales des élèves pour indiquer dans quelle mesure ils sont concentrés sur leur tâche et comprennent les cours. Les enseignants qui se trouvent à des centaines, voire des milliers de kilomètres, travaillent avec des assistants sur place et adaptent leur pédagogie en fonction des informations fournies par la technologie. Et ces enseignants à distance n’ont pas besoin de se limiter à des partenariats avec des écoles formelles. De plus en plus de familles s’inscrivent à des formes de soutien sur internet dans des centres dédiés, dans des bibliothèques, des cafés ou d’autres espaces publics, mais également à leur domicile. Dans certains cas, les cours demeurent axés sur le contenu mais, de plus en plus, le leitmotiv devient : « Notre manière d’enseigner est plus importante que ce que nous enseignons ». Les élèves sont guidés afin de trouver leur propre contenu et de bâtir leur propre compréhension". Partout se développent les cours de soutien privés qui parfois remplacent l'école. "En Égypte, en Inde et dans de nombreux autres pays, un nombre considérable d’élèves se contentent de prétendre suivre l’enseignement ordinaire, alors que dans les faits, ils sèchent les cours pour se consacrer aux cours privés." Sa conclusion c'est que "Les systèmes scolaires devront coexister avec de nombreux autres canaux d’apprentissage et d’enseignement, et l’évolution de ces autres canaux nécessitera des ajustements des modèles de scolarisation. Ces ajustements peuvent se produire plus rapidement dans certaines sociétés que dans d’autres, mais le fait que les évolutions technologiques et les progrès de l’éducation de l’ombre sont manifestes dans toutes les cultures semble indiquer que ces changements seront visibles dans des sociétés de tous types, partout dans le monde".

**L'éducation informelle à l'assaut de l'Ecole**

Pour Baba Moussa, président de la Confemen, la conférence des ministres de l'éducation de la francophonie, le système éducatif ne peut plus se réduire en Afrique à l'enseignement formel. Mais il élargit sa réflexion. "Si l’institution scolaire reste l’une des réponses incontournables à l’apprentissage, elle n’est plus la seule et elle peut elle-même adopter plusieurs formes. Si le rôle complémentaire de l’éducation non formelle est de plus en plus reconnu en Afrique, face à la forte déperdition et aux abandons scolaires, il l’est moins en France et dans plusieurs pays d’Europe, où le système scolaire, souvent conservateur, accueille tout de même la majorité d’une classe d’âge. Or Nathalie Mons montrait déjà, au début des années 2000, que se développaient dans plusieurs pays de l’OCDE, à côté du modèle scolaire traditionnel centralisé, soit une logique de la « différence dans l’unité », dans laquelle les mêmes objectifs éducatifs sont définis pour tous, tout en laissant la possibilité de choisir des chemins différents d’accès au savoir, soit une logique de « fonction éducative désarticulée », où « de nouveaux acteurs s’emparent de la fonction éducative sans contrôle apparent ». S’il s’avère que le second modèle peut influencer négativement l’équité sociale, le premier, en favorisant la diversité des acteurs, la liberté de choix et un contrôle optimal de l’État, permettrait d’obtenir un niveau éducatif général élevé et plus de facilité de réussite pour un plus grand nombre". Il conclut donc à un changement de paradigme.

Deux autres grands experts se font entendre. Andrew Heargraves plaide pour un pilotage des systèmes par le milieu, c'est à dire l'abandon du pilotage national et son remplacement par des réseaux d'acteurs régionaux. Anthony Bryk défend ausi l'idée de "communautés d'amélioration en réseau".

**Une rescolarisation en partenariat avec de nombreux acteurs**

En tirant la conclusion de ce numéro, Jean-Marie de Ketele, coordinateur du numéro, voit l'avenir de l'éducation dans "un maillage collaboratif au coeur du système" où l'école formelle n'est plus qu'un élément. "Suite à l’émergence et à la multiplication d’espaces d’intelligence collective, le scénario actuel de la forme scolaire se transformerait progressivement, non pas vers un scénario de rescolarisation, mais vers un scénario des formes partenariales, où les divers lieux et espaces d’apprentissage qui se multiplient et se multiplieront établiraient des collaborations. Le système éducatif ne se réduirait plus à l’espace et à la forme scolaire ; et le ministère de l’éducation verrait donc son rôle s’élargir, en mobilisant les intelligences collectives et les partenariats autour d’un récit mobilisateur que l’on peut espérer au service d’un bien commun".

**L'avenir de l'Ecole c'est le 2S2C ?**

Ce numéro , savant et théorique, nous ramène portant exactement aux tensions dans le système éducatif français. Ce que nous présente la Revue de Sèvres comme évolution future  du système éducatif, ce sont les orientations que le ministre de l'Education nationale donne aujourd'hui. Un système éducatif largement décentralisé, contractualisé avec d'autres acteurs et où la frontière entre école et non scolaire s'efface. Actuellement cela prend la forme du dispositif 2S2C , propulsé à l'occasion de la crise sanitaire, mais dont le ministre dit qu'il est structurel. C'est aussi la perméabilité de l'Ecole à des acteurs privés (comme Agir pour l'Ecole) ou territoriaux (comme l'orientation donnée aux régions, bientôt l'EPS).

Si pour la Revue cette évolution semble aussi incontournable que la privatisation (numéro 82), on est bien placé en ce moment pour en montrer les limites. Dès que l'Ecole s'affaiblit les inégalités explosent entre établissements mais aussi à l'intérieur des établissements et des classes. Bien loin de banaliser le métier d'enseignant, la crise a aussi rappelé à tous qu'enseigner est un métier. Pour le moment on est à ce constat. La crise a émietté l'Ecole qui en ressort très affaiblie mais en même temps affirmé sa mission.

Le non dit de la vision du futur des systèmes éducatifs donnée par la Revue de Sèvres est social. Quel est le but et pour qui fonctionne le système éducatif ? Pour qui est-il le plus performant ? L'impasse qui est faite par ce numéro donne des bases théoriques à une certaine évolution des systèmes éducatifs.

**François Jarraud**

**Revue internationale d'éducation, n°83, Réformer l'éducation, 2020.**

[La revue en texte intégral](https://journals.openedition.org/ries/9237)

Le compte rendu du colloque de juin 2019:

[1er jour](http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/06/13062019Article636960082116248603.aspx)

[Et suivant](http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/06/14062019Article636960959455850031.aspx)

[Sur le numéro 82 privatisation](http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2020/02/06022020Article637165711505818185.aspx)